

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Piano comme instrument secondaire MA
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - enseignement de la théorie - - Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - instrumental - - Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - vocal - - Master of Arts en composition et théorie musicale - Théorie musicale - Enseignement - Master of Arts en composition et théorie musicale - Théorie musicale - Ethnothéories - Master of Arts en composition et théorie musicale - Théorie musicale - Recherche
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A3 A4 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	<i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	30
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
○ Acquérir, pour les étudiant-e-s non-pianistes, une certaine habileté au clavier.	

- Développer les compétences techniques fondamentales nécessaires pour jouer du piano, incluant la coordination des deux mains, la lecture de partitions et la maîtrise des principaux accords et gammes.
- Interpréter des pièces de niveau débutant à intermédiaire, en appliquant des techniques de doigté appropriées et en respectant les indications dynamiques et expressives.
- Se servir du piano en tant qu'instrument accompagnateur, en utilisant des progressions d'accords et des motifs d'accompagnement simples.
- Développer des compétences d'écoute et d'adaptation en temps réel lors de l'accompagnement au piano.

Remarque : Ces compétences sont essentielles tant pour les études (plusieurs cours nécessitent de savoir jouer du piano) que pour les futures carrières professionnelles (déchiffrage de partitions, réduction ou arrangement, accompagnement, enseignement, etc.).

5. Contenu et forme de l'enseignement

Pièces de différents niveaux jouées seules ou en accompagnement, 4 mains, études, gammes, etc. Compte tenu de l'étendue du répertoire, des variétés de styles et de genres et des niveaux différents rencontrés, le contenu des cours peut être très varié.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

Durée de l'examen : 15 minutes

Programme de l'examen : environ 15 minutes de musique, dont au moins une pièce d'accompagnement conséquente, une pièce seule et une dizaine de petites pièces dites pédagogiques de caractères différents. L'étudiant-e doit en outre réaliser un déchiffrage (sans temps de préparation).

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative

Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité

Remédiation possible

La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.

Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
Les instruments harmoniques suivent en principe la pose de voix.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Coordination : Christophe STURZENEGGER Ioana AVRAMESCU (GE), Raphaël GOGNIAT (GE), Jamal MOQADEM (GE), Christophe STURZENEGGER (GE), Johann VACHER (GE), Audrey VIGOUREUX (GE), Raphaël COLIN (NE), Nathalie DIEUFILS (NE), Birgit FRENK (NE), Quoc-Vinh LUONG (NE), Veneziela NAYDENOVA (NE).	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM